

6 avril 2018

etranger.sgen-cfdt.org

***Detachment denied,* le mauvais feuilleton des refus de détachement !**

Cette année, nouveaux refus de détachement. Après la saison 2, Detachment denied reprend pour la saison 3 et de nouveaux épisodes inspirés de faits réels.

Saison 3, Épisode 2 : Le loto du renouvellement

Adélaïde, Bastien, Karine, Sophie et Zoubida sont issu.e.s tou.te.s les cinq du département de Saine et Sauve. Ils exercent tou.te.s les cinq dans un établissement partenaire de La Nouvelle Ère où ils.elles sont arrivé.e.s en même temps et tou.te.s les cinq ont demandé cette année le renouvellement de leur détachement.

Et comme le hasard fait souvent bien les choses, ils ont chacun.e un.e conjoint.e du pays d'accueil donc une excellente raison de rester !

Chacune des demandes subit cependant le même traitement : qu'importe la maladie de l'une, le nombre d'enfants de l'autre, les voilà tou.te.s convié.e.s à prendre leur plume et à expliquer à la Direction académique des services de l'Éducation nationale pourquoi ils souhaitent continuer à résider à La Nouvelle Ère et donc à renouveler leur détachement.

Une fois n'est pas coutume, l'administration revient sur ces refus en salve et chaque recours gracieux connaît une issue favorable !

Hourra ?

Karine hausse les sourcils à la lecture du courrier : des cinq, elle est la seule à avoir reçu une réponse positive mais pour un renouvellement d'un an seulement contre trois pour les autres. En outre, elle est la seule à qui on signifie qu'aucune autre dérogation ne lui sera accordée l'an prochain.

Karine contacte son syndicat car elle se demande bien ce qu'elle a de plus ou de moins que ses collègues.

Quant à la logique de l'administration, même avec un décodeur en marche, on cherche encore...

Le refus de détachement ne sert ni nos écoles de l'étranger, ni notre langue. Il fragilise les personnels et menace leur avenir.

Le Sgen-CFDT demande instamment que toutes les demandes de détachement dans un établissement d'enseignement français à l'étranger homologué par le ministère de l'Éducation nationale soient satisfaites.